



**TEST DE RENDEMENT EN FRANÇAIS ÉCRIT**

**GUIDE DE PRÉPARATION**

**LE TEXTE D'OPINION**

**TEST 1**

2014

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Renseignements généraux.....	3
CONSIGNES, RECOMMANDATIONS, EXEMPLES .....	5
1. Le texte d'opinion.....	5
2. Les critères de correction.....	6
L'introduction .....	6
L'argumentation .....	6
La conclusion.....	6
La cohérence.....	7
Le vocabulaire .....	7
La syntaxe .....	8
L'orthographe d'usage .....	8
L'orthographe grammaticale .....	9
La ponctuation .....	9
3. Exemple d'un texte d'opinion .....	10
4. Quelques conseils aux candidats et aux candidates .....	11
5. Grille de correction.....	12
6. Informations relatives au test .....	13
ANNEXE	
Résultats au test de français	
Test 1 - Le texte d'opinion.....	14

## Renseignements généraux

### Seuil de réussite

Le seuil de réussite aux tests du CÉFRANC est fixé à 60 %. Cependant, chaque commission scolaire peut fixer le seuil de réussite qu'elle juge pertinent. Il faut donc s'informer auprès des commissions scolaires pour connaître leur seuil de réussite.

### Envoi des résultats

Les résultats obtenus aux tests sont mis à la poste dans les 12 jours ouvrables suivant la date de la passation des tests.

Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

Les résultats des tests sont envoyés à la personne ou à l'organisme qui en acquitte les frais.

### Copie additionnelle des résultats

Le candidat ou la candidate qui désire des copies additionnelles des résultats obtenus aux tests du CÉFRANC doit en faire la demande par écrit et acquitter des frais de 10 \$ par copie certifiée.

### Remboursement

Il n'y a aucun remboursement des frais d'inscription acquittés pour les tests du CÉFRANC. Cependant, si le CÉFRANC doit annuler une session des tests, il offrira une autre date de session ou remboursera le candidat ou la candidate sur présentation de son reçu.

### Report de la date de passation d'un test à une date ultérieure

Le candidat ou la candidate qui demande, après son inscription aux tests, d'en reporter la passation à une date ultérieure devra acquitter des frais d'administration de 40 \$ pour être inscrit ou inscrite à nouveau.

De même, le candidat ou la candidate qui ne se présente pas à la session de tests à laquelle il ou elle était inscrit ou inscrite devra acquitter des frais d'administration de 40 \$ avant d'être inscrit ou inscrite à une nouvelle session.

### Révision de la correction

Un candidat ou une candidate peut demander que la correction de son texte d'opinion fasse l'objet d'une révision (une nouvelle correction). Il ou elle doit alors en faire la demande par écrit et acquitter des frais de 70 \$. Le texte sera alors confié à un nouveau correcteur. **La demande de révision de la correction doit être présentée dans les quatre-vingt-dix jours suivant la date de passation de l'examen. Après ce délai, aucune demande de révision de la correction ne sera considérée.**

Le nouveau résultat sera transmis selon le mode habituel. S'il est supérieur au premier résultat, un nouveau résultat officiel sera émis. Si le nouveau résultat est identique ou inférieur au premier résultat, le premier résultat demeure le résultat officiel. Si la révision permet d'obtenir la note de passage du CÉFRANC, soit 60 %, les frais de révision seront remboursés.

### **Consultation de la correction du texte d'opinion**

En cas d'échec seulement, un candidat peut venir au siège du CÉFRANC consulter la correction de sa rédaction. Il disposera de trente minutes pour ce faire. Le candidat pourra prendre des notes, mais il ne pourra pas, cependant, transcrire son texte ou en obtenir une photocopie. Il ne pourra pas, non plus, être accompagné d'une autre personne.

Pour prendre connaissance de la correction effectuée, le candidat ou la candidate devra acquitter des frais de 40 \$ au moment où il prendra rendez-vous auprès du CÉFRANC. **La demande de consultation doit être présentée dans les quatre-vingt-dix jours suivant la date de passation de l'examen. Après ce délai, aucune demande de consultation ne sera considérée.**

## **CONSIGNES, RECOMMANDATIONS, EXEMPLES**

### **1. Le texte d'opinion**

Vous devez rédiger un texte qui présente votre opinion sur un des trois sujets qui vous sont proposés. Ce texte se divise en trois parties : l'introduction, le développement et la conclusion.

Ces trois parties sont présentées en paragraphes distincts et doivent totaliser au moins 400 mots.

### **PLAN DU TEXTE D'OPINION**

---

Introduction		- sujet amené - sujet posé - prise de position - sujet divisé
Développement ou argumentation	argument 1	- affirmation - preuve ou exemple
	argument 2	- affirmation - preuve ou exemple
	argument 3	- affirmation - preuve ou exemple
Conclusion		- en accord avec la prise de position - ouverture en lien avec l'argumentation

## 2. Les critères de correction

Le texte d'opinion est évalué selon huit critères. Les quatre premiers concernent **l'organisation du discours et sa cohérence** et les quatre derniers concernent le **fonctionnement de la langue** (vocabulaire, syntaxe, orthographe et ponctuation).

### ORGANISATION DU DISCOURS

#### L'introduction

L'énoncé du sujet est constitué des parties suivantes :

- |                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Le sujet amené</b>       | Le sujet est introduit par des considérations générales, un exemple personnel ou un bref historique ayant un lien direct avec le thème choisi. |
| <b>Le sujet posé</b>        | Le sujet est formulé de façon personnelle ou repris textuellement.   |
| <b>La prise de position</b> | L'opinion peut être tranchée, nuancée ou partagée, mais elle est toujours clairement exprimée.   |
| <b>Le sujet divisé</b>      | Les trois arguments qui seront développés ultérieurement sont brièvement annoncés.   |

#### L'argumentation

Pour appuyer votre opinion sur le sujet choisi, vous devez développer trois arguments.

La présentation d'un argument se fait en deux parties :

- **une affirmation** ou un énoncé de principe qui justifie la prise de position;
- **une preuve ou une explication de l'affirmation** composée de faits, d'exemples, de références, etc.

*Remarque : Les prières, les exhortations, les demandes ou les conseils ne constituent pas des arguments.  
Le correcteur ou la correctrice n'a pas à juger de l'exactitude des faits, ni des événements qui servent à prouver l'affirmation.*

#### La conclusion

La conclusion doit être conforme à la prise de position. De plus, elle apporte une ouverture vers un autre sujet en lien étroit avec l'argumentation.



## La syntaxe

Les erreurs de syntaxe peuvent prendre plusieurs formes :

- mauvaise formation de la négation,  
exemple: Je pense pas  
*Correction : je ne pense pas;*
- mauvais choix d'un pronom,  
exemples: Je comprends le problème que vous me parlez.  
*Correction : Je comprends le problème dont vous me parlez.*  
Tout ce qui leur intéresse  
*Correction : Tout ce qui les intéresse;*
- erreur dans l'utilisation des prépositions,  
exemple: aller au dentiste  
*Correction : aller chez le dentiste;*
- erreur de référent,  
exemple: L'enfant qui a des problèmes reste à l'écart. Il ignore leurs difficultés.  
*Correction : L'enfant qui a des problèmes reste à l'écart. Il ignore ses difficultés;*
- erreur dans la concordance des temps,  
exemple: Si j'aurais voulu, j'aurais commencé plus tôt.  
*Correction : Si j'avais voulu, j'aurais commencé plus tôt.*

## L'orthographe d'usage

Une édition récente du dictionnaire détermine l'orthographe d'usage correcte. Pour la correction du test, les rectifications orthographiques et grammaticales sont autorisées.

*Remarque : Les accents et les cédilles oubliés ou erronés sont comptés comme des fautes, et ce, même sur les majuscules.*

## L'orthographe grammaticale

Voici les principaux éléments qui relèvent de l'orthographe grammaticale :

les majuscules,

exemple:      les Québécois/et non les québécois;

les traits d'union relatifs à une règle de grammaire,

exemple:      donne-moi ce livre/et non donne moi ce livre;

les abréviations,

exemple:      20 h et non 20 hres;

les accords en genre et en nombre (masculin et féminin, singulier et pluriel);

les conjugaisons (temps, mode, personne, nombre).

## La ponctuation

La ponctuation doit respecter les règles d'usage. Il faut éviter les erreurs suivantes:

- un point qui coupe la phrase,  
exemple : Je ne viendrai pas. Car je dois travailler.  
*Correction* : Je ne viendrai pas, car je dois travailler.
- une virgule entre le sujet et le verbe,  
exemple : Le stagiaire de la classe de mathématiques, arrivera demain.  
*Correction* : Le stagiaire de la classe de mathématiques arrivera demain.
- un mauvais signe de ponctuation.  
exemple: Il veut savoir à quelle heure vous reviendrez? (... vous reviendrez.).

Remarque : Les guillemets ne doivent être utilisés que pour les citations. Les anglicismes et les mots de la langue familière, populaire ou vulgaire mis entre guillemets seront pénalisés en <i>vocabulaire</i> .
--

### 3. Exemple d'un texte d'opinion

#### SUJET

#### Vivre dans un grand centre urbain est-il plus avantageux que vivre en région ?

<i>Sujet amené</i>	À partir du milieu du XIX <sup>e</sup> siècle, les villes ont attiré les habitants de la campagne. Plusieurs facteurs ont contribué à cet exode vers la ville : la possibilité d'un travail plus gratifiant, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, etc. Qu'en est-il aujourd'hui ? Vivre dans un grand centre urbain est-il encore plus avantageux que de vivre en région ? À mon avis, la banlieue et même les régions plus éloignées offrent à leurs habitants une qualité de vie qui fait de plus en plus l'envie des citadins. Nous le verrons, en parlant de l'environnement urbain, de la violence dans les grandes villes et, enfin, de l'essor que les villes de banlieue ont pris.
<i>Sujet posé</i>	
<i>Prise de Position Sujet divisé</i>	
<i>Argument 1</i>	Tout d'abord, l'environnement n'est pas aussi agréable en ville qu'en banlieue ou à la campagne. Le manque d'espaces verts, l'asphalte et le béton, combinés à la pollution grandissante, voilà le milieu de vie auquel le citadin est confronté. Un tel environnement ne peut qu'avoir des effets néfastes sur le développement de nos jeunes ainsi que sur la santé physique et mentale des plus grands.
<i>Argument 2</i>	De plus, la ville est un milieu de plus en plus violent. Les journaux font état jour après jour des crimes commis dans les immeubles du centre-ville : drogues, viols, meurtres, etc. Des études montrent que Montréal deviendra d'ici quelques années une ville aussi dangereuse que les grandes villes américaines. Est-ce là un lieu où il fait bon vivre ?
<i>Argument 3</i>	Finalement, si la ville était un choix avantageux pour les hommes du début du siècle, il faut reconnaître que nous retrouvons aujourd'hui presque tous ses avantages dans les régions même éloignées. Se procurer des biens n'est plus un problème même pour les habitants du Grand Nord québécois. En ce qui a trait aux services, c'est la même chose. On n'a qu'à penser au réseau de l'Université du Québec qui s'étale de l'Abitibi à la Côte-Nord, en passant par le Saguenay.
<i>Conclusion</i>	Pour conclure, je dirais que la ville offre de moins en moins d'attraits et les gens qui continuent d'y habiter le font soit par manque de moyens, soit parce que leur travail les y oblige. Il s'agit rarement d'un choix. Ce n'est certes pas une situation réjouissante, car c'est en ville que se trouve le cœur de notre patrimoine. Pensons à l'architecture ancienne, aux musées, aux salles de spectacles. Ne faudrait-il pas que la ville abrite des quartiers résidentiels plus accueillants ?
<i>Ouverture</i>	

#### **4. Quelques conseils aux candidats et candidates**

- Lisez bien le sujet choisi. Un texte qui ne correspond à aucun des sujets présentés ne peut être évalué.
- Pour débiter, faites un plan de votre texte.
- Séparez les parties du texte en paragraphes.
- Assurez-vous de la cohérence du discours en maintenant une prise de position claire et continue jusqu'à la fin du texte et en respectant la logique des idées entre elles. Le lecteur ne devrait pas faire d'efforts pour comprendre votre point de vue.
- Assurez-vous aussi de la cohérence du discours en utilisant des mots (marqueurs de relations ou autres mots) qui introduisent bien chacune des parties du texte et qui relient bien les idées à l'intérieur des paragraphes.
- Utilisez un vocabulaire varié et précis qui n'appartient pas au registre familier. Les anglicismes, les barbarismes et les néologismes sont à proscrire. En cas de doute, consultez le dictionnaire.
- Concluez brièvement.
- Utilisez une syntaxe et une ponctuation correctes. Faites des phrases courtes et évitez les répétitions. En bref, écrivez un texte simple, clair et cohérent. Apportez un soin particulier à votre calligraphie.

## 5. Grille de correction

### A) Organisation du discours

#### **Introduction : 8 points (2 points par élément)**

- Sujet amené
- Sujet posé
- Prise de position
- Sujet divisé

#### **Arguments : 18 points (6 points par argument)**

Chaque argument doit être composé d'une affirmation, d'une preuve ou d'un exemple

#### **Conclusion : 4 points (2 points par élément)**

- La conclusion
- L'ouverture

#### **Cohérence : 10 points**

- Le candidat ou la candidate perd 2 points quand le marqueur de relation est inapproprié, quand les phrases sont mal liées ou quand il y a ambiguïté dans le discours.

### B) Fonctionnement de la langue

#### **Vocabulaire : 12 points**

- Perte de 2 points par erreur.

#### **Syntaxe : 20 points**

- Perte de 2 points par erreur.

#### **Orthographe : 20 points**

- Perte de 2 points par erreur, mais un seul point est enlevé par erreur d'accent et de majuscule jusqu'à concurrence de 10 points.

#### **Ponctuation : 8 points**

- Perte de 1 point par erreur ou omission

## 6. Informations relatives au test

**Pour la passation du test**      Durant l'examen, le candidat ou la candidate peut utiliser un SEUL dictionnaire parmi les suivants :

Le Nouveau Petit Robert;  
Multidictionnaire de la langue française;  
Le Petit Larousse illustré.

**Aucun autre document n'est permis.**

**Temps alloué**      Vous avez deux heures trente minutes pour écrire votre texte.

**1. *Tout texte comportant moins de 400 mots ne sera pas corrigé.***

**2. *Si un candidat continue à rédiger après l'annonce de la fin du test, son texte ne sera pas corrigé.***

**Seuil de réussite**      Le seuil de réussite est fixé à 60 %. De plus, il faut obtenir au moins 50 % (20/40) pour les critères 1 à 4 et au moins 50 % (30/60) pour les critères 5 à 8 (voir annexe).

### **Règle de conservation des documents**

Le CÉFRANC respecte les règles d'archivage du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La règle principale est la suivante : tout examen qui a servi à des fins d'évaluation doit être conservé deux ans après l'année où l'épreuve a eu lieu.

Après ces années (trois ans), le CÉFRANC détruira les examens en sa possession.

**Les copies des examens demeurent la propriété exclusive du Centre d'évaluation du rendement en français écrit.**

**ANNEXE**

<b>RÉSULTATS</b> <b>TEST 1</b> LE TEXTE D'OPINION 400 mots minimum
---

NOM: \_\_\_\_\_ N° DE FICHE : \_\_\_\_\_

A)  ORGANISATION  DU  DISCOURS	1. Introduction	/8
	2. Arguments	/18
	3. Conclusion	/4
	4. Cohérence	/10
	TOTAL (A)	/40

B)  FONCTIONNEMENT  DE LA  LANGUE	5. Vocabulaire	/12
	6. Syntaxe	/20
	7. Orthographe	/20
	8. Ponctuation	/8
	TOTAL (B)	/60

TOTAL – PARTIE (A)	/40
TOTAL - PARTIE (B)	/60
TOTAL GLOBAL	/100

Pour réussir, il faut obtenir 50 % dans chacune des parties (A) et (B) et une note globale de 60 %.